



PRÉFECTURE DE LA VENDÉE

# AVIS D'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

## PROJET DE REQUALIFICATION DE L'ÎLOT « POSTE/CONSERVATOIRE/MUSÉE/MAIRIE »

L'arrêté préfectoral n°19-DRCTAJ/1-114 du 25 mars 2019 a prescrit une enquête sur l'utilité publique de l'opération citée ci-dessus sur la commune de la Roche-sur-Yon.

Cette enquête se déroulera pendant 15 jours consécutifs, **du lundi 6 mai 2019 à 9h00 au lundi 20 mai 2019 à 17h30 inclus**, en mairie de la Roche-sur-Yon, aux services techniques municipaux.

Monsieur Jacques DUTOUR, enseignant à la retraite, est nommé commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Nantes pour procéder à ladite enquête.

Le dossier de cette enquête, ainsi qu'un registre, seront déposés aux services techniques municipaux de la mairie de la Roche-sur-Yon, 5 rue la Fayette, pendant toute la durée de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public des services techniques municipaux, et consigner, éventuellement, ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Les observations peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, mairie de la Roche-sur-Yon, services techniques municipaux, 5 rue la Fayette – 85021 La Roche-sur-Yon cedex ou par courriel à l'adresse suivante : [enquetepublique.vendee3@orange.fr](mailto:enquetepublique.vendee3@orange.fr) en précisant en objet : « requalification îlot de la poste – enquête DUP ».

L'avis d'enquête est consultable sur le site internet des services de l'État en Vendée à l'adresse suivante : [www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr) (*rubrique Publications – commune de la Roche-sur-Yon*).

Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public aux services techniques municipaux de la mairie de la Roche-sur-Yon (5 rue la Fayette) de la manière suivante :

- **le lundi 6 mai 2019 de 9h00 à 12h00 ;**
- **le jeudi 16 mai 2019 de 14h00 à 17h00 ;**
- **le lundi 20 mai 2019 de 13h30 à 17h30.**

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur pourra être consultée en mairie de la Roche-sur-Yon et à la préfecture de la Vendée, ainsi que sur le site internet des services de l'Etat en Vendée à l'adresse suivante : [www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr) (*rubrique Publications*).

Toute personne intéressée pourra demander au préfet de la Vendée communication des conclusions relatives à l'enquête d'utilité publique.